Impact du délestage électrique sur l'activité industrielle

(étude réalisée par sondage sur 65 entreprises des zones industrielles de Yopougon, Vridi, San Pédro et Koumassi)

Baisse de production constatée en avril et mai 2021 comparée aux mois d'avril et de mai 2020

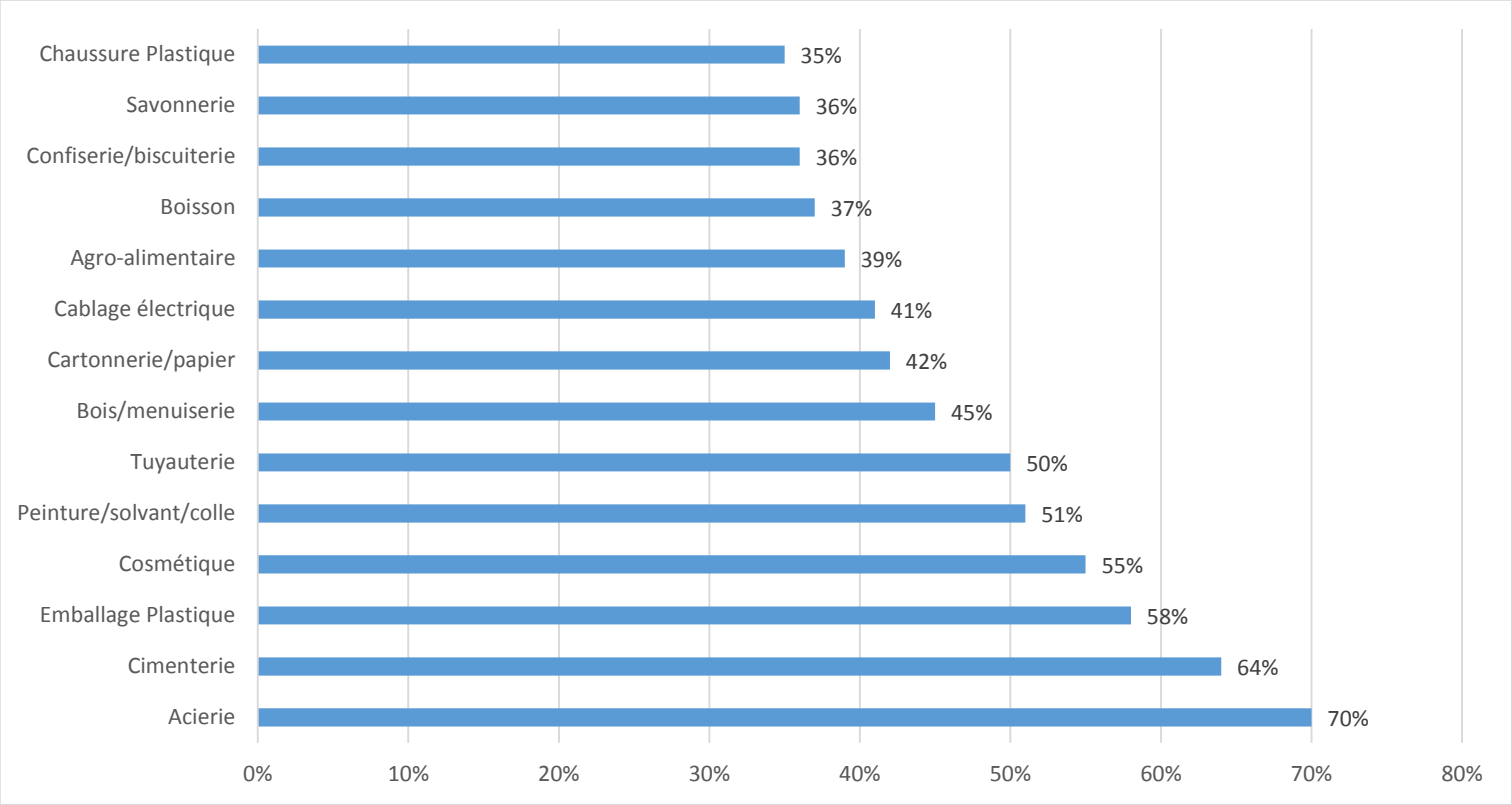

Impacts sur l'emploi

-9 000 employés journaliers restés sans activités en avril et mai 2021
-28 000 emplois journaliers menacés de licenciement si la fourniture électrique ne s'améliore pas en juin 2021
-400 emplois en CDD non renouvelés en mai 2021, 1400 emplois en CDD menacés de non renouvellement pour les 3 mois à venir.

Autres impacts du délestage électrique

-Baisse du Chiffre d'affaires et des prévisions d'importations de matière première entrainant à terme des baisses d'entrées fiscales et douanières pour l'état.
-Baisse de la rentabilité des entreprises qui doivent faire face à des coûts d'achats de générateurs et de gasoil
-Menace sur la trésorerie des entreprises du fait de ces nouvelles charges en gasoil et du refus, par certains clients, de s'acquitter d'anciennes factures lorsqu'ils ne sont plus livrés.
-Frilosité des banques qui refusent actuellement de financer certaines activités industrielles du fait des risques de défaillances accrus par le délestage
-Hausse du coût du gasoil et pénuries certains jours
-Désorganisation du secteur transport et logistique. Les camions sont dans certains cas immobilisés devant les usines pendant 3 ou 4 jours le temps que le retour de l'électricité permette de reprendre la production des biens à transporter

-Perte de marchés à l'export du fait de la sous-production des usines
-Hausse des prix des produits sur le marché locaux
-Perte de pouvoir d'achat des populations du fait des licenciements dans le secteur industriel.

Ce que les industriels sondés proposent

-Le recours par la Côte d'Ivoire à de nouvelles sources d'énergies électriques comme par exemple les centrales électriques flottantes le temps que la fourniture électrique redevienne normale en CI
-La défiscalisation des opérations d'importations des groupes électrogènes, des réservoirs de Gasoil, des câbles et autres matériels utilisés pour l'installation des générateurs
-La défiscalisation, au bénéfice des industriels, des achats de gasoil pour la quantité utilisée par chaque industriel pour faire fonctionner ses générateurs (le nombre de KW consommés indiqués sur les factures CIE de janvier et février 2021 pourraient servir de base pour déterminer la quantité de gasoil à défiscaliser)
-La sécurisation des stocks de gasoil pour éviter toute pénurie et hausse des prix
-La mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises fortement impactées par la crise énergétique
-Le respect par la CIE des plannings de fourniture électrique communiqués aux industriels.
- La mise en place par la CIE de facilités de paiement des factures aux clients industriels ayant recours à des générateurs
-La réduction (au prorata du nombre de jour sans fourniture d'électricité) de la prime fixe CIE payée par les industriels.